



Dans des éditoriaux de Radio-REF ou d'autres messages, il a été question de la mise en place d'une action « radioamateur » particulière pour les cent ans du REF et de l'IARU.

Vous avez sans doute vu ce message sur Facebook :

L'année 2025 marque le centenaire du Réseau des Émetteurs Français (REF) ainsi que de l'International Amateur Radio Union (IARU).

Pour commémorer cet événement majeur, le REF, membre de l'IARU, lance un challenge radio à tous les radioamateurs titulaires d'une licence ainsi qu'aux écouteurs SWL du monde entier.

Ce challenge se déroulera du 1er avril au 30 juin 2025 et inclura les contacts effectués sur les bandes de 160 m, 80 m, 60 m, 40 m, 30 m, 20 m, 17 m, 15 m, 12 m, 10 m, 6 m, 2 m, 70 cm et 13 cm et sur satellite dans les modes SSB, CW et numériques.

Tous les départements et territoires français, utilisant les préfixes TM, TK, TO ou TX, ainsi que TM100REF et TM100IARU, participeront à ce challenge.

Chaque QSO (contact radio) avec les SES (Special Event Station) sera comptabilisé, une fois par bande et par mode, et permettra, suivant un barème défini, d'obtenir un diplôme.

Un trophée et un livre commémoratif sur l'histoire du REF pendant HAMEXPO 2025, sera remis au premier de chaque catégorie : SSB, CW, Numérique et opérateur complet (tous modes).

Voici quelques détails supplémentaires pour permettre à chaque département de s'organiser pour ce challenge.

- Les départements souhaitant participer en tant que représentants du REF devront constituer une équipe pour demander un indicatif à l'ANFR. Dans les départements où plusieurs RC membres du REF existent, nous souhaitons la participation de toutes les différents RC.
- Cet indicatif sera du type TMxxREF avec xx pour le département (ex : TM37REF)
Il en sera de même pour les TK, TO et TX (ex: TO971REF ou TK2xREF)
- Puisque chaque équipe représentera le REF, il est demandé que chaque responsable d'indicatif soit membre du REF et que l'équipe soit constituée d'au moins 50% de membres du REF.
- Chaque équipe est libre de répartir ses 15j de trafic dans la période de trois mois. Chaque équipe devra fournir à l'équipe « organisation et gestion », une copie de la demande envoyée à l'ANFR. (pour le suivi et la mise en place du planning d'activation mis en place sur qrz.cpm : TM100REF)
- Il est conseillé à chaque groupe d'ouvrir ensuite une page QRZ.com avec des détails sur l'activité de l'équipe, un lien vers la page TM100REF où se trouvera le règlement du challenge, le logo de TM100REF,... Chaque équipe restant libre et responsable de cette partie.
- La gestion des logs en ADIF sera faite avec le même programme que celui utilisé par le challenge des TMxxJO. Par respect pour les radioamateurs qui nous ont contactés, il est demandé de remonter ces logs dans les 24h maximum.
- Comme pour le challenge TMxxJO, les QSL seront générées automatiquement par le logiciel de Stéphan DL1RUN. Il en sera de même pour les diplômes.
- Enfin pour que ce challenge reste un moment festif avec des « QSO plaisirs », il n'y aura pas de classement entre les différents participants.
- Afin de ne pas augmenter de manière excessive le nombre de QSL à trier et à expédier, chaque équipe s'engagera à ne répondre qu'aux QSL reçues. (les QSL générées par le programme de gestion du challenge ou les services tel que eQSL ou autres devraient largement suffire dans la majorité des cas.)
- Pour info, TM100REF sera opéré en particulier par des membres du CA et des membres et présidents d'honneurs et les organisateurs du congrès.

Un règlement plus complet sera disponible très rapidement sur nos différents médias ainsi que sur la page TM100REF sur QRZ.com